



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 19 octobre 2011 — N° 51

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner les lauréats du Gala Teweikan au Capitole de Québec.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant Mme Ghislaine Boulianne Paquet, récipiendaire d'une médaille de l'Assemblée nationale du Québec.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de souligner les 30 ans de La Maison de secours La Frontière de Montmagny.

M. McKay (L'Assomption) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Pierre Dansereau.

M. Charette (Deux-Montagnes) fait une déclaration concernant l'Ordre de Saint-Eustache.

19 octobre 2011

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la campagne de sensibilisation au deuil périnatal 2011-2012.

M. Rathé (Blainville) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de la Société de développement économique Thérèse-De Blainville.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de la FADOQ de Beauport.

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration concernant la Semaine nationale des familles d'accueil.

M. Bachand (Outremont) fait une déclaration afin de souligner l'attribution du prix Thérèse-Daviau à Mme Léonie Couture à titre de personnalité citoyenne montréalaise de l'année.

À 9 h 58, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 10.

19 octobre 2011

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Moreau, ministre des Transports, dépose :

Une entente entre la Régie de l'assurance maladie du Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec ainsi que l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information du Québec.

(Dépôt n° 688-20111019)

M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel du Comité consultatif de l'environnement Kativik, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 689-20111019)

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011;

(Dépôt n° 690-20111019)

Le rapport annuel du Musée de la civilisation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2011.

(Dépôt n° 691-20111019)

19 octobre 2011

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 mai 2011 par M. Traversy (Terrebonne), concernant les remorques domestiques, artisanales et récréatives;

(Dépôt n° 692-20111019)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 1^{er}, 9 et 10 juin 2011 par Mme Beaudoin (Mirabel), concernant le site d'enfouissement de Lachute;

(Dépôt n° 693-20111019)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 2 juin 2011 par M. Cousineau (Bertrand), concernant l'exploration et l'exploitation minières dans les Laurentides;

(Dépôt n° 694-20111019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 2 juin 2011 par M. Khadir (Mercier), concernant la production et l'exportation de l'amiante;

(Dépôt n° 695-20111019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 juin 2011 par Mme Bouillé (Iberville), concernant le processus de fabrication du cidre de glace;

(Dépôt n° 696-20111019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 juin 2011 par M. Bonnardel (Shefford), concernant la mise en marché du poulet au Québec et en Ontario;

(Dépôt n° 697-20111019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 juin 2011 par M. Bérubé (Matane), concernant le relais de la Cache situé sur la route 299;

(Dépôt n° 698-20111019)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 juin 2011 par M. St-Arnaud (Chambly), concernant le Boisé des hirondelles à Saint-Bruno-de-Montarville.

(Dépôt n° 699-20111019)

19 octobre 2011

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 19 octobre, que lui a adressée M. Jacques Drouin, directeur général des élections du Québec et président de la Commission de la représentation électorale, accompagnée du rapport intitulé « La description des 125 nouvelles circonscriptions électorales – Étape 3 : Décision finale – 12 octobre 2011 ».

(Dépôt n° 700-20111019)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 487 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'exploration gazière aux Îles-de-la-Madeleine.

(Dépôt n° 701-20111019)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté lors de la séance du 18 octobre 2011 sur la motion proposée par Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, proposant que le projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **49** en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 82 est adopté.

19 octobre 2011

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la première édition de la Semaine nationale des directions d'établissements scolaires publics québécois sous le thème « Si vous saviez tout ce que la direction fait pour l'éducation »;

QU'elle souligne l'importante contribution des directions et directions adjointes des écoles publiques primaires, secondaires, des centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes, la qualité des services éducatifs offerts dans leur établissement et le maintien d'un climat de travail propice aux apprentissages;

QU'enfin, elle souligne la rigueur et la compétence de ces leaders pédagogiques et le support qu'ils apportent aux personnels qui composent leur équipe, aux élèves, aux parents et la communauté.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière), conjointement avec Mme Weil, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral qu'il refuse l'entrée au Québec d'Abdur Raheem Green et d'Hamza Tzortzis parce qu'ils font la promotion de la criminalisation de l'homosexualité et de la violence faite aux femmes;

19 octobre 2011

QUE l'Assemblée nationale réitère que ces positions rétrogrades n'ont pas leur place dans une société démocratique et vont à l'encontre des valeurs fondamentales de la société québécoise soit l'égalité entre les hommes et les femmes et le respect de l'intégrité physique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Kotto (Bourget), M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite le poète québécois David Goudreault qui a remporté le 5 juin dernier à Paris la Coupe du monde de slam de poésie et qu'elle souligne le fait qu'il est le premier francophone à remporter ce titre.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Vallières, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, conjointement avec M. Bédard (Chicoutimi), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

19 octobre 2011

QUE l'Assemblée nationale souligne la première édition de la Semaine nationale des institutions québécoises, initiée par l'Institut québécois d'affaires publiques, qui se déroulera du 16 au 22 octobre 2011 sous le thème « Nos institutions garantes de notre pérennité »;

QUE cette initiative permette de souligner le rôle important joué par nos institutions publiques québécoises tant au plan national que régional et local, ainsi que tout le travail accompli par chacune d'elles au projet de notre société;

QU'elle souligne l'apport essentiel des institutions sociales, économiques et culturelles québécoises au maintien et à la promotion des valeurs québécoises et qu'elle exprime sa reconnaissance aux personnes qui contribuent à l'essor de ces institutions.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques;

19 octobre 2011

- la Commission des finances publiques, afin de entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance publique afin de terminer ses auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative portant sur l'étude des mesures pour contrer la consommation du tabac de contrebande; puis en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de ces auditions publiques.

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 25, à la demande de M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Hivon (Joliette) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige le retrait des dispositions du projet de loi fédéral C-10 qui vont à l'encontre des intérêts du Québec et des valeurs québécoises en matière de justice, dont celles concernant le traitement des jeunes contrevenants.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 7 minutes 42 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 10 minutes sont allouées aux députés indépendants; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À la fin de son intervention, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE la motion de Mme Hivon (Joliette) soit remplacée par le texte suivant :

« QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de prendre en compte l'expérience du Québec en matière de traitement de jeunes contrevenants dans le cadre du projet de loi C-10 ».

Le débat se poursuit sur la motion principale de Mme Hivon (Joliette), et sur l'amendement de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, sous réserve de la permission de son auteur.

19 octobre 2011

Mme Hivon (Joliette) refuse la proposition d'amendement de M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 20 octobre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 02, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 20 octobre 2011, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 19 octobre 2011, à 15 h 40, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, de M. Marsan (Robert-Baldwin) et de M. Pigeon (Charlesbourg), représentants du premier ministre, et de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 82 Loi sur le patrimoine culturel

Le Président

JACQUES CHAGNON

19 octobre 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine :

(Vote n° 49)

POUR - 112

Arcand	Corbeil	Lapointe	Ratthé
Auclair	Courchesne	Leclair	Reid
Aussant	Cousineau	L'Écuyer	Richard
Bachand	Curzi	Léger	<i>(Marguerite-D'Youville)</i>
<i>(Outremont)</i>	D'Amour	Lehouillier	Richard
Bachand	Deltell	Lemay	<i>(Duplessis)</i>
<i>(Arthabaska)</i>	Diamond	Lessard	Rotiroti
Beauchamp	Doyer	MacMillan	Roy
Beaudoin	Drainville	Malavoy	Simard
<i>(Rosemont)</i>	Drolet	Maltais	<i>(Kamouraska-Témiscouata)</i>
Beaudoin	Dubourg	Mamelonet	Simard
<i>(Mirabel)</i>	Dufour	Marceau	<i>(Dubuc)</i>
Bédard	Dutil	Marcoux	Simard
Bergeron	Ferland	Marois	<i>(Richelieu)</i>
Bergman	Fournier	Marsan	Sklavounos
Bernard	Gagnon-Tremblay	Matte	St-Amand
Bernier	Gaudreault	Ménard	St-Arnaud
Bérubé	<i>(Jonquière)</i>	Moreau	St-Pierre
Billette	Gaudreault	Morin	Thériault
Blais	<i>(Hull)</i>	Ouellet	Traversy
Blanchet	Gautrin	Ouellette	Tremblay
Bolduc	Gauvreau	Pagé	Trottier
Bonnardel	Gignac	Paquet	Turcotte
Boucher	Girard	Paradis	Vallée
Boulet	Gonthier	Pelletier	Vallières
Caire	Hamad	<i>(Saint-Hyacinthe)</i>	Vien
Carrière	Hivon	Pelletier	Villeneuve
Charbonneau	Huot	<i>(Rimouski)</i>	Weil
Charest	James	Picard	Whissell
Charette	Kelley	Pigeon	
Charlebois	Khadir	Pinard	
Chevarie	Kotto	Poirier	